BULLETIN D'AFFILIATION

Année /

COTISATION « Personne Morale » 75 €

F.S.E. n°:	
Etablissement:	
Adresse:	
C.P. + Ville :	
Téléphone :	
Fax :	
E-mail :	
	Strasbourg, le
	Chèque à libeller à l'ordre de l' OCCE.
	Signature :

P.S.: Pensez à garder une copie de cette feuille et de votre chèque pour votre comptabilité!

Votre cotisation est à régler avant le 30 octobre